En savoir plus sur sa santé

Ma référence en information santé

ameli-sante.fr



Chercher

en sélectionnant une partie du corps.

Trouver

en choisissant des thèmes ou par ordre alphabétique.

> Jambes lourdes > Mal de dos > Mal de gorge > Mal de tête > Mauvaise haleine

> Tous les symptômes

Par symptôme



Comprendre

en parcourant des schémas, des vidéos, des quiz.

Agir

en découvrant les bons gestes.



 Toutes les informations utiles sont accessibles sur ameli.fr: Accueil > Droits et démarches > A l'étranger > Vous partez en vacances à l'étranger.



je flash pour connaître la liste des pays de l'UE-EEE

Je pose mes questions à ma caisse d'Assurance Maladie en appelant mon conseiller

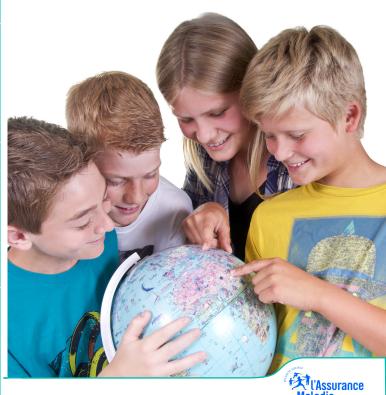
au 36 46*
ou par internet
sur mon compte en ligne.

mon parcours l d'assuré



SÉJOUR À L'ÉTRANGER

Mon enfant part en séjour scolaire à l'étranger.
Je commande sa carte européenne d'Assurance Maladie.



* prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs.



L'Assurance Maladie m'informe

Mon enfant part dans un pays de l'Union Européenne - Espace Économique Européen ou Suisse

Avant son départ, je me procure la carte européenne d'Assurance Maladie (CEAM).

Elle me permettra d'attester de ses droits à l'Assurance Maladie et de bénéficier d'une prise en charge, sur place, de ses soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

La carte européenne d'Assurance Maladie en pratique

La carte européenne d'Assurance Maladie (CEAM) est :

- valable deux ans ;
- individuelle;
- nominative.

Elle est obligatoire, y compris pour les enfants de moins de 16 ans.



Je commande sa carte européenne d'Assurance Maladie



Je peux commander sa CEAM

par internet : je me connecte sur mon compte ameli > rubrique « Mes demandes » ;

à la borne multiservices : je me rends dans l'un des points d'accueil de ma caisse d'Assurance Maladie.

Vous n'avez pas encore de compte ameli?

- 1 Je demande un code provisoire :
- sur **ameli.fr** en cliquant sur «ouvrir mon compte» ;
- depuis mon mobile ou ma tablette en téléchargeant l'appli mobile sur l'App Store ou Google play;
- par téléphone au 36 46*;
- dans l'un des points d'accueil de ma caisse d'Assurance Maladie auprès d'un conseiller.
- 2 Muni(e) de ce code :

je me rends sur **ameli.fr** ou sur l'application ameli pour finaliser mon inscription, en validant mon adresse mail.

Le départ de mon enfant est imminent ?

Si son départ a lieu dans moins de 15 jours, ma caisse d'Assurance Maladie me délivre un certificat provisoire de remplacement, téléchargeable sur ameli, fr et valable 3 mois.

Il atteste de ses droits à l'Assurance Maladie et votre enfant pourra l'utiliser dans les mêmes conditions que la carte européenne d'Assurance Maladie.

Aucun document n'est à fournir lors de ma demande.



^{*} prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs.